

**Création de Société par Actions Simplifiée****ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

BANQUE CIC OUEST CIC MONTLOUIS, 2 RUE DE LA REPUBLIQUE 37270 MONTLOUIS SUR LOIRE
déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 100 €.

Yves ADIBET, représentant de la société SASU ACONSULTING S.A.S., Société par Actions Simplifiée
actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 4 ALLEE GENEVIEVE DEHELLY 37270 ST
MARTIN LE BEAU, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du
capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi
qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Yves ADIBET	100	100 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera
bloquée en compte spécial :

30047 14239 00021036801 47

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société
actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du
dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 05 mars 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

Lu et approuvé
[Signature]

Tamessir DIA
Chargé d'Affaires Professionnels
2 Rue de la République 37270 Montlouis/ Loire

